

# DEMANDE DE LICENCE PAR INTERNET SAISON 2023/2024

> Merci d'écrire en MAJUSCULES d'imprimerie et au stylo à bille - À CONSERVER 3 ANS PAR LE CLUB

> CLUB

## RENOUVELLEMENT DE LICENCE

En cas de modifications concernant des changements ou corrections d'adresse, de code style, de date de naissance, etc., veuillez cocher la case ci-contre et indiquer ces modifications dans la ou les rubrique(s) « nouveau licencié ». ☐

## ADRESSE MAIL PERSONNELLE

Veuillez à vérifier ou à inscrire votre adresse mail pour recevoir votre attestation de licence dès l'enregistrement par votre club.

Si vous avez déjà été licencié(e) indiquez ici votre n° de licence

Les informations relatives aux notices d'assurance et aux garanties complémentaires sont consultables sur : [ffkarate.fr](http://ffkarate.fr)

> Adresse e-mail du licencié indispensable pour recevoir l'attestation de licence (IMPORTANT : écrire lisiblement EN MAJUSCULES)

@

> NOUVEAU LICENCIÉ DANS LE CLUB (ou modifications pour les renouvellements) M ☐ Mme ☐

▼ Nom

▼ Prénom

▼ Date de naissance : jour/mois/année

IMPORTANT

Veuillez à indiquer très lisiblement votre date de naissance car celle-ci conditionne votre catégorie d'âge : poussin, pupille, benjamin, ..., senior, etc.

▼ N°

▼ Rue, Bd, Avenue, Cours, etc.

▼ Nom de la voie

▼ Appartement, Étage, Escalier, Immeuble, Bâtiment, Résidence, ...

▼ Lieu-dit

▼ Code postal

▼ Commune

▼ Téléphone 1

▼ Téléphone 2

▼ Code style (voir au verso)

> INFORMATION POUR LE CONTRÔLE D'HONORABILITÉ (uniquement pour les dirigeants et professeurs)

▼ Nom de naissance

▼ Ville de naissance

▼ Numéro de département de naissance

▼ Pays de naissance

Uniquement si pays de naissance autre que la France

▼ Nom et prénom du père

▼ Nom et prénom de la mère

> LE SOUSSIGNÉ DÉCLARE : Attention à ne remplir qu'une seule des deux parties

- Adhérer à l'assurance « garanties de base accidents corporels » proposée par la FFK.
- Régler la somme de 37 € TTC (licence : 36,41 € TTC et assurance : 0,59 € TTC).
- Accepter que mes données personnelles recueillies fassent l'objet d'un traitement informatique par la FFK.
- Avoir pris connaissance, au verso ou sur [ffkarate.fr](http://ffkarate.fr), des informations relatives : aux assurances et garanties complémentaires, à la validité de la licence, au certificat médical et à la loi du 06 janvier 1978 modifiée « Informatique et libertés ».

Date :

Signature de l'adhérent :  
(ou du représentant légal)

- Refuser d'adhérer à l'assurance « garanties de base accidents corporels » proposée par la FFK ; dans ce cas, le soussigné reconnaît avoir été informé des risques encourus par la pratique du karaté et des disciplines associées.
- Accepter que mes données personnelles recueillies fassent l'objet d'un traitement informatique par la FFK.
- En conséquence, ne pas régler avec la licence la somme de 0,59 € de l'assurance, mais régler finalement la somme de 36,41 € TTC.
- Avoir pris connaissance, au verso ou sur [ffkarate.fr](http://ffkarate.fr), des informations relatives : aux assurances et garanties complémentaires, à la validité de la licence, au certificat médical ainsi qu'à la loi du 06 janvier 1978 modifiée « Informatique et libertés ».

Date :

Signature de l'adhérent :  
(ou du représentant légal)

## INFORMATIONS

### VALIDITÉ DE LA LICENCE

La validité de la licence ne pourra être prise en compte que si elle est dûment signée par l'adhérent ou par son représentant légal. Conformément à l'art. 412 du Règlement Intérieur de la FFK, la licence n'est valable qu'après enregistrement informatique par la Fédération. Tout titulaire d'une licence fédérale s'engage à respecter les Statuts et Règlements de la FFK (textes officiels disponibles sur le site [ffkarate.fr](http://ffkarate.fr), rubrique « Statuts et Règlements »).

### CERTIFICAT MÉDICAL

En application de la circulaire du 12 septembre 2022 de la FFK, désormais pour les pratiquants mineurs et majeurs, plus aucun certificat médical n'est exigé (**sous conditions**). Retrouvez toutes les informations dans la rubrique « *Certificat médical* » sur le site [ffkarate.fr](http://ffkarate.fr).

### LOI DU 6 JANVIER 1978 « INFORMATIQUE ET LIBERTÉS »

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées exclusivement à la FFK. En application de la loi du 06 janvier 1978, modifiée, dite « Loi Informatique et Libertés », et du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) du 27 avril 2016, vous bénéficiez d'un droit d'accès à la limitation, d'un droit à la portabilité, d'un droit d'opposition et également d'un droit de profilage.

Pour toute demande concernant l'exercice d'un des droits précités, vous pouvez contacter directement la Fédération à l'adresse suivante : [licences@ffkarate.fr](mailto:licences@ffkarate.fr)

## ASSURANCES ET GARANTIES COMPLÉMENTAIRES

Les garanties sont consultables sur le site [ffkarate.fr](http://ffkarate.fr), rubrique « Assurances » ou sur demande écrite auprès de la FFK. Avant la signature de sa demande de licence, l'adhérent doit prendre connaissance des notices d'assurance et du bulletin **DéfensePlus FFK**.

> **Responsabilité civile** : l'établissement de la présente licence permet à son titulaire de bénéficier des conditions de l'assurance responsabilité civile souscrite par la FFK.

> **Accident corporel** : la FFK met en garde le licencié contre les dommages corporels dont il peut être victime à l'occasion de la pratique du karaté ou d'une des disciplines associées. Elle attire son attention sur l'intérêt qu'il a à souscrire une assurance « individuel accident ». L'établissement de la licence permet à son titulaire de bénéficier, s'il le souhaite, des conditions d'assurance « accident corporel » souscrite par la FFK auprès de l'assureur Generali via le courtier WTW. Le soussigné reconnaît avoir été informé des risques encourus par la pratique du karaté et d'une des disciplines associées pouvant porter atteinte à son intégrité physique. Le soussigné déclare avoir pris connaissance de l'ensemble des garanties telles qu'indiquées dans les notices d'assurance.

La FFK informe le licencié que le prix de la garantie de base « individuelle accident » s'élève à 0,59 € TTC quel que soit l'âge.

> **Options complémentaires** : le soussigné déclare avoir été informé, conformément à l'article L. 321-4 du Code du Sport, dans les notices d'assurance, des possibilités d'extension complémentaires des garanties de base qu'il peut souscrire personnellement auprès de Generali via le courtier WTW. Le bulletin d'adhésion aux garanties complémentaires **DéfensePlus FFK** est également téléchargeable sur le site [ffkarate.fr](http://ffkarate.fr) rubrique « Assurances ».

### EN CAS DE SINISTRE

Le licencié peut procéder à la déclaration d'accident en ligne sur [ffkarate.wtwco.com](http://ffkarate.wtwco.com) ou télécharger le formulaire « déclaration d'accident » sur ce site et l'adresser à la WTW.

N° à composer en cas de rapatriement nécessité par un accident ou une maladie grave :

Tél : +33 1 41 85 91 47 (contrat n°58 221 192)

WTW

Département Sports & Événements

Immeuble quai 33, 33/34 quai de Dion Bouton

CS 70001 - 92814 Puteaux Cedex

Ligne dédiée : 09 72 72 28 91

Mail : [ffkarate@wtwco.com](mailto:ffkarate@wtwco.com)

### SERVICE LICENCES

01 41 17 44 40

[licences@ffkarate.fr](mailto:licences@ffkarate.fr)

## STYLES ET DISCIPLINES

### KARATÉ DO

| Style                    | Code  |
|--------------------------|-------|
| Full Contact             | KFC   |
| Gojo Ryu                 | GOJU  |
| Karaté Contact           | KTAC  |
| Kempo                    | KEMPO |
| Kinochimi                | KINO  |
| Kyokushinkaï             | KYOK  |
| Okinawa Shorin-Ryu       | OKI   |
| Shito Ryu                | SHIT  |
| Shorinji Ryu             | SHORI |
| Shotokai                 | SHOK  |
| Shotokan                 | SHOT  |
| Shotokan Oshima          | SHOHS |
| Shukokaï                 | SHUK  |
| Uechi Ryu                | UECH  |
| Wado Ryu                 | WADO  |
| Autre style de karaté-do | KARA  |

### KARATÉ JUTSU

| Style                       | Code |
|-----------------------------|------|
| Aïto Self-défense           | AITO |
| Body Karaté                 | BODY |
| France Shorinji Kempo       | FSK  |
| Genbudo                     | GEN  |
| Juku Karaté Jutsu           | JKJ  |
| Karaté Mix                  | KMIX |
| Karaté Défense              | KDEF |
| Kobudo                      | KOBU |
| Nanbudo                     | NANB |
| Nihon Tai-Jitsu             | TAI  |
| Nunchaku                    | NUNC |
| Pankido                     | PKD  |
| Shidokan                    | SHID |
| Shindokaï                   | SHKA |
| Shinkido                    | KIDO |
| Shorinji Kempo              | SKEM |
| Shudo Kan                   | SKAN |
| Tai-Do                      | TD   |
| Tai-Jitsu                   | TAI  |
| Tai Kyoku Ken               | TKY  |
| Takeda Budo                 | TAKE |
| Tokitsu Ryu                 | TOKI |
| Toreikan Budo               | TORE |
| Wadokan                     | WKAN |
| Autre style de karaté-jutsu | KAJT |

### DISCIPLINES ASSOCIÉES

| Style                                | Code    |
|--------------------------------------|---------|
| Arts Martiaux du Sud-Est Asiatique   |         |
| Kali Eskrima                         | KALIESK |
| Pencak Silat                         | SILA    |
| Autres styles A.M. Sud-Est Asiatique | AMSEA   |
| Arts Martiaux Vietnamiens            | AMV     |
| Krav Maga                            | KRAV    |
| Para-Karaté                          | PARAK   |
| Wushu (Arts Martiaux Chinois)        | WUSHU   |
| Yoseikan Budo                        | YOS     |

### AUTRES DISCIPLINES

| Style            | Code  |
|------------------|-------|
| Capoeira         | CAPOE |
| Kung Fu          | KUNG  |
| Kung Fu Chuan Fa | CHUAN |
| Seibukan         | SEIBK |
| Qi-Cong          | QGNG  |
| Tai Chi Chuan    | TCH   |



**FFK** 39 rue Barbès 92120 MONTRouGE

[ffkarate.fr](http://ffkarate.fr)